

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 740	5 740		761	761	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	46 310	36 686	9 624	17 812	8 188	45.97
	Autres immobilisations corporelles	138 137	101 180	36 957	64 446	27 489	42.65
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	21 800		21 800	21 800			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	24 594		24 594	24 594			
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 331		2 331	2 710	379	14.00	
Total II	238 912	143 607	95 305	132 122	36 817	27.87	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	36 452		36 452	41 253	4 801	11.64
	En-cours de production de biens	25 899		25 899		25 899	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	649 698	14 579	635 119	814 374	179 255	22.01
	Autres créances	213 189		213 189	379 856	166 667	43.88
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	534 184		534 184	322 598	211 585	65.59	
Charges constatées d'avance (3)	8 511		8 511	8 877	367	4.13	
Total III	1 467 933	14 579	1 453 354	1 566 958	113 604	7.25	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 706 845	158 186	1 548 659	1 699 080	150 421	8.85	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	643 405		603 957		39 448	6.53
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	51 919		44 448		7 472	16.81
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	750 324		703 405		46 919	6.67	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			17 000		17 000	100.00
	Total III			17 000		17 000	100.00
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	221 368		277 907		56 539	20.34
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	4 861		2 366		2 495	105.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 149				18 149	
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 657		423 279		61 622	14.56	
Dettes fiscales et sociales	147 088		231 538		84 450	36.47	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	45 213		43 586		1 627	3.73	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	798 335		978 676		180 340	18.43
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 548 659		1 699 080		150 421	8.85

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

649 594

757 403

2ECONCEPT
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 22 Rue Henri Dunant - 38180 SEYSSINS
508 565 389 RCS GRENOBLE

DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DU 13 MARS 2024

AFFECTATION VOTÉE DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIÈME DÉCISION : Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à la somme de 51 919 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Autres réserves :643 405 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice :51 919 euros

Section 2 – Affectation

- Au compte « Autres réserves », soit la somme de46 919 euros
- A titre de dividendes, soit la somme de5 000 euros
- Solde du compte « Autres réserves » après affectation :690 324 euros

Section 3 - Montant – mise en paiement – régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 10 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis pour les personnes physiques à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'Impôt sur le Revenu.

Section 4 - Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 septembre 2022	5 000,00 €	NEANT	
30 septembre 2021	9 000,00 €	NEANT	
30 septembre 2020	8 000,00 €	NEANT	

➤ Cette décision est adoptée.

Certifié conforme, le Gerant,
Monsieur Laurent BURILLE

VIDsigner code: 8448AAEBC94E40C09...



Laurent BURILLE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE



EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
capital social	100.0000	500			500

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	185 168
Total	185 168

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 567
Dettes fiscales et sociales	5 151
Autres dettes	37 267
Total	62 080

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 511
Total	8 511

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

non recensées

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		5 248
TRANSIT FOURGON FH-364-FP	5 248	
Total (1)		5 248

Engagements reçus

non recensés

